



Chapitre 5

Gouvernance politique et économique en Afrique

Le continent a connu un nombre record d'élections en 2012, mais l'intensité des protestations est restée identique à celle observée au cours de l'année 2011, exceptionnelle à tous points de vue, marquée par le Printemps arabe. La tension reste palpable dans les pays d'Afrique du Nord alors que le chômage et le coût de la vie préoccupent les populations de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Ce chapitre présente les indicateurs annuels établis par les *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) sur les protestations civiles et les libertés politiques, en analysant les tendances qui les sous-tendent.



La démocratie a de nouveau été au cœur de la vie politique africaine en 2012. Avec la chute des régimes autocratiques en Égypte, en Libye et en Tunisie pendant la dernière vague de transitions démocratiques à avoir balayé le continent depuis les années 1990, tous les citoyens africains – à l'exception des ressortissants de l'Érythrée et de la Somalie – peuvent désormais désigner leurs dirigeants par l'intermédiaire d'un processus électoral.

Mais la démocratie reste un acquis fragile. Le coup d'État militaire au Mali et l'empêchement des scrutins en Guinée, en Guinée-Bissau, en Mauritanie et au Togo le rappellent avec force. Si les élections sont vitales pour un État démocratique, elles n'exonèrent pas d'efforts supplémentaires pour ancrer la démocratie sur des bases et des institutions saines.

Les décideurs africains sont de plus en plus convaincus de la nécessité d'installer une croissance économique « de qualité ». Le taux de croissance annuel moyen de 5 % qu'affiche le continent depuis dix ans n'est pas parvenu à créer les emplois requis pour absorber les jeunes qui accèdent au marché du travail. En outre, dans la plupart des pays, la lutte contre la pauvreté prend du retard et compromet la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015 (voir l'édition 2012 des PEA). Les « émeutes de la faim » qui ont éclaté en 2008 dans plusieurs pays traduisent bien les revendications économiques d'un grand nombre d'Africains. Leurs dirigeants ont beau avoir lâché du lest en matière de liberté d'expression, les Africains attendent des avancées sur le coût de la vie et la qualité des emplois.

Les indicateurs annuels établis par les PEA sur les violences civiques et le durcissement des régimes politiques attestent de la persistance de tensions. Ce chapitre analyse aussi les réactions des gouvernements et les libertés politiques, les processus électoraux et leur déroulement, les questions de paix et de sécurité et les avancées de la lutte contre la corruption – autant de thèmes qui ont joué un rôle déterminant dans les turbulences qui ont secoué de nombreux pays du continent.

Encadré 5.1. Méthodologie pour les indicateurs sur les protestations civiles et les libertés politiques

Ces indicateurs ont été établis sur la base d'informations détaillées issues de l'ensemble des dépêches de l'AFP et de Reuters, afin de prendre en compte les événements et décisions relatives à la vie politique quotidienne de chaque pays, ainsi que l'attitude des gouvernements. La méthodologie de codification utilisée a d'abord été proposée par Dessus et al. (1998).

Les violences et protestations civiques incluent les grèves, les manifestations – soit ayant des motifs politiques, économiques ou sociales – et la violence commise par des acteurs non gouvernementaux ; le durcissement des régimes politiques inclut la violence politique du gouvernement, les arrestations, les interdictions, les couvre-feux et les états d'urgence. Les figures 5.1 et 5.2 reflètent la tendance de ces indicateurs sur la période 1996-2012 pour 30 pays africains.

Les scores de chaque pays peuvent être trouvés dans les tableaux 22 à 24 de l'annexe statistique des *Perspectives économiques en Afrique* et sur le site www.africaneconomicoutlook.org. La note méthodologique de l'annexe statistique comprend une note technique expliquant comment les indicateurs sont calculés.

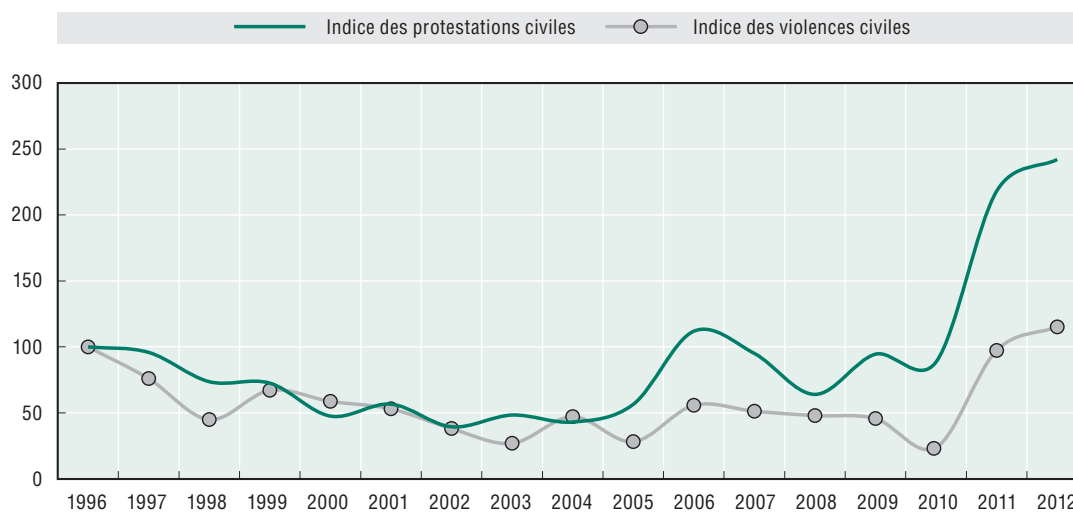


Protestations et violences civiles


Un suivi approfondi des dépêches faites par les correspondants de l'Agence France-Presse (AFP) et de Reuters dans 53 pays africains révèle que l'intensité des grèves et manifestations motivées par des griefs politiques, économiques et sociaux est restée comparable en 2012 au niveau de 2011 (figure 5.1).

Mais alors qu'en 2011, une majorité de pays était confrontée à une montée du mécontentement populaire, le phénomène en 2012 a surtout touché les grandes économies : l'augmentation la plus sensible des protestations concerne l'Égypte, le Gabon, le Mali, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Tunisie. En revanche, l'Algérie, le Botswana, le Burkina Faso, la Zambie et le Zimbabwe ont tous connu un recul marqué de ces protestations.

Figure 5.1. Manifestations et violences civiles, 1996-2012
(base 100 = 1996)



Source : Calculs des auteurs (d'après des informations AFP).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932815302>

En Afrique du Nord, les revendications des manifestants portaient surtout sur les réformes politiques, avant le harcèlement d'État et le chômage. En Afrique subsaharienne, plus de la moitié des manifestations portaient sur des revendications salariales ou le coût de la vie. La représentation politique et le harcèlement d'État arrivaient en deuxième position. À l'inverse de l'Afrique du Nord, le chômage n'a que rarement été à l'origine de troubles en Afrique subsaharienne.

Les répercussions du Printemps arabe ont été diversement ressenties dans les pays d'Afrique du Nord. Les manifestations se sont intensifiées en Égypte et en Tunisie, sur fond de malaise économique persistant et de craintes devant l'érosion de la laïcité, deux facteurs qui ont rendu la transition démocratique plus ardue dans les deux cas. À l'inverse, les manifestants au Maroc et en Algérie se sont surtout battus pour l'emploi, le logement et contre la vie chère. Au Maroc, le niveau de protestations s'est stabilisé par rapport à 2011, les réformes engagées après le Printemps arabe ayant apaisé les revendications pour une plus grande ouverture politique. En Algérie, l'agitation sociale est retombée à son niveau d'avant le Printemps arabe.



Le scénario d'une contagion des révoltes populaires depuis l'Afrique du Nord vers les pays d'Afrique subsaharienne ne s'est pas concrétisé. Plusieurs facteurs susceptibles de déclencher un tel mouvement font en effet défaut. Il existe une moindre proportion de jeunes diplômés au chômage, et la plupart des régimes autoritaires ont cédé le pas au multipartisme depuis les années 1990. Enfin, les réseaux sociaux, essentiels dans la mobilisation des manifestants du Printemps arabe, sont à la fois moins utilisés et moins répandus en Afrique subsaharienne (Economist Intelligence Unit, 2012).

Les salaires demeurent, comme en 2011, une préoccupation majeure pour les Africains. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Kenya, le Nigeria, le Sénégal, le Tchad, la Tunisie et le Zimbabwe ont été le théâtre de manifestations réclamant des augmentations pour les fonctionnaires. En Afrique du Sud, au Burkina Faso, en Tunisie, en Zambie et au Zimbabwe, ces revendications ont aussi concerné les salariés du privé. Les grèves dans le secteur minier en Afrique du Sud vers le mois de juillet, avant la clôture de l'exercice budgétaire, sont récurrentes. En août 2012, deux policiers ont trouvé la mort lors d'un affrontement entre grévistes ayant des affiliations syndicales différentes à la mine de platine de Marikana, près de Johannesburg. Quelques jours plus tard, la police a tiré à balles réelles sur les manifestants, tuant 34 personnes. Le mouvement de grève s'est propagé aux mines d'or, de chrome et de fer avant de gagner le secteur des transports, en septembre, et l'agriculture en novembre.

Un grand nombre de pays vont devoir faire face à la disparition progressive des subventions, afin de préserver leurs équilibres budgétaires. Ces coups de pouce à l'achat de carburants et de produits vivriers servent souvent à acheter la paix sociale mais ils siphonnent les caisses de l'État. Au Nigeria, la tentative avortée de suppression des subventions aux carburants a suscité une immense grogne en janvier 2012. Selon les autorités, la grève de huit jours alors organisée aurait coûté au pays 1.3 milliard de dollars (USD) – le commerce de détail étant le plus touché. Dans plusieurs pays, comme en Afrique du Sud, en Angola, en Algérie, au Burkina Faso, en Égypte, au Gabon, au Maroc, au Nigeria, en Ouganda, au Tchad et en Tunisie, les mouvements de protestation contre la vie chère ont été virulents.

Pour autant, l'indice des violences civiles recule dans la plupart des pays africains en 2012 – un constat qui confirme l'ancrage de la démocratie depuis dix ans. En parvenant à un stade plus mature, la démocratie entraîne des manifestations moins violentes. Les violences civiles se sont concentrées dans une poignée de pays, ce qui explique que le score moyen reste élevé encore cette année, l'augmentation la plus forte concernant l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya, le Mali, le Mozambique, le Nigeria et la Tunisie. À l'exception de l'Afrique du Sud, tous ont connu un pic en 2012.

En Égypte et en Tunisie, l'indice reflète les heurts qui ont éclaté tout au long de l'année entre factions politiques opposées mais aussi entre manifestants et forces de police. Le 25 janvier 2013, le deuxième anniversaire de la révolution a été marqué par des manifestations violentes au Caire et à Suez. Elles ont mis au jour l'éclatement de la société égyptienne et les difficultés que rencontrent les forces de sécurité pour faire respecter l'état de droit. En Tunisie, après plusieurs actes de violence à l'instigation de fondamentalistes musulmans, la violence civile a atteint un nouveau sommet en février, avec l'assassinat de Chokri Belaïd, le dirigeant d'un petit parti d'opposition laïque.

Au Nigeria et au Kenya, la recrudescence des violences civiles est sous-tendue par un terrorisme en plein essor. Au Nigeria, la secte religieuse Boko Haram a assassiné 568 personnes en 2012 contre 299 en 2011 (*The Risk Advisory Group*, 2013). Elle prend pour cibles les symboles religieux, les forces gouvernementales, les écoles et les civils, sans distinction. À la suite de son intervention militaire en Somalie en 2011, le Kenya a été visé par des attaques de plus



en plus fréquentes des milices islamistes al-Shabab, retranchées dans ce pays. Ce groupe a revendiqué en 2012 plus de 14 attentats à la bombe ou attaques à main armée à Nairobi et Dadaad, le plus vaste camp de réfugiés d'Afrique. Le Kenya a aussi vu ressurgir les violences interethniques entre août et décembre 2012, qui ont fait au moins 180 morts. Les Nations Unies ont indiqué que ces heurts avaient également entraîné le déplacement de 34 000 personnes.

Réactions des États et liberté politique

L'indice de *durcissement du régime* établi par les PEA, qui suit les réactions violentes d'un gouvernement (arrestations, interdictions, couvre-feu, état d'urgence), atteste que celles-ci sont en légère augmentation en 2012 (figure 5.2).

C'est surtout vrai de l'Afrique du Sud, du Gabon, du Mali, du Nigeria, du Sénégal et de la Tunisie. Les grèves dans le secteur des mines en Afrique du Sud ont entraîné la mort de 34 personnes (à Marikana) et plus de 1 000 arrestations au second semestre 2012. Au Nigeria, le président Goodluck Jonathan a décrété l'état d'urgence dans le nord du pays en réaction aux violences des fondamentalistes religieux. Au Sénégal, les tensions préélectorales ont entraîné une multiplication des arrestations et l'interdiction de toute manifestation. La persistance de turbulences après le scrutin au Gabon a conduit le pouvoir à restreindre la liberté de la presse. Le 16 janvier 2012, les heurts entre l'armée malienne régulière et des séparatistes touaregs, dont la plupart avaient combattu en Libye avant de rentrer chez eux avec leurs armes, ont marqué le début d'une crise majeure au Mali. Le coup d'État du 22 mars 2012 a entraîné une vague d'arrestations et de répression.

L'apaisement des tensions a été particulièrement net au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Zimbabwe. En mars 2012 en Côte d'Ivoire, une commission électorale indépendante a confirmé la victoire du parti du président Alassane Ouattara lors du scrutin législatif de décembre 2011. Cette décision a clôturé un long épisode de violences électorales. Au Burkina Faso, la vague de protestations qui avait éclaté après la mort d'un étudiant est retombée en 2012 et le pouvoir a créé un poste ministériel consacré aux droits de l'homme, afin d'apaiser la colère provoquée par les abus commis par les représentants de l'État.

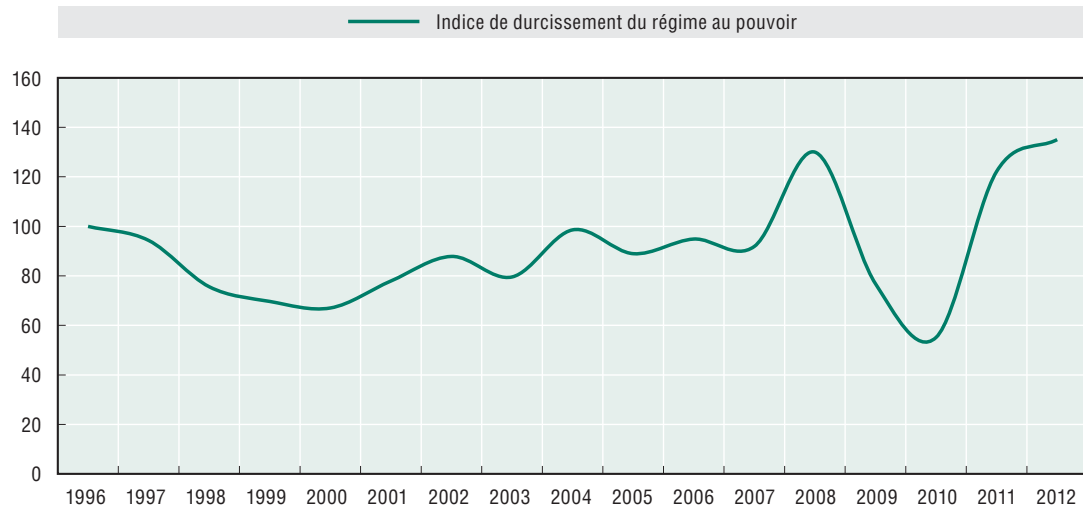
À l'exception de l'Algérie, les nouveaux dirigeants des pays d'Afrique du Nord ont fait preuve d'une plus grande retenue face aux troubles civils et aux manifestations. Les arrestations et les morts consécutives aux violences policières ont reculé tout au long de 2012, les nouveaux pouvoirs étant soucieux de se démarquer des pratiques violentes des régimes précédents.

Mais les gouvernements d'Afrique du Nord ont renforcé des dispositions, moins visibles, qui restreignent la liberté d'expression et le respect des droits de l'homme. En Tunisie, des arrestations ont concerné des journalistes ou des citoyens accusés d'avoir violé les règles de conduite dictées par la religion. Plusieurs manifestations ont été interdites et le gouvernement a décrété l'état d'urgence pour toute l'année 2012 et le premier trimestre 2013, au moins. Au Maroc, des accrocs à la liberté de la presse ont été observés à plusieurs occasions. Des manifestants réclamant des politiques sociales plus justes et des emplois se sont heurtés avec les forces de sécurité tout au long de l'année.

Freedom House, un organisme indépendant installé aux États-Unis, fait état de progrès mitigés en Afrique en 2012 en vue de l'avènement de sociétés plus ouvertes et plus libres. Le Lesotho, le Sénégal et la Sierra Leone sont passés d'un statut de pays « partiellement libre » à « libre », grâce à l'organisation réussie d'élections nationales et, dans le cas du Lesotho et du Sénégal, une transition pacifique du pouvoir. La Côte d'Ivoire est passée du statut « non libre » à « partiellement libre » avec l'inauguration de son nouveau parlement.



Figure 5.2. Indice de durcissement du régime au pouvoir, 1996-2012 (base 1996 = 100)



Source : Calculs des auteurs (d'après des informations AFP).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815321>

Mais le dernier rapport de *Freedom House* souligne un recul notable des libertés civiles depuis cinq ans en Afrique subsaharienne. À la suite du coup d'État militaire de mars, le Mali est passé du statut « libre » à « non libre ». La Guinée-Bissau a rétrogradé d'un cran, de « partiellement libre » à « non libre », à cause d'un coup d'État militaire en avril 2012 qui a entraîné la suspension du parlement. L'Afrique du Sud, le Kenya, Madagascar et l'Ouganda font partie des pays où les libertés civiles sont en recul.

La situation est radicalement différente en Afrique du Nord, qui a le plus progressé sur le plan des libertés civiles. La Libye et l'Égypte sont passées du statut « non libre » à « partiellement libre » après l'organisation de leurs toutes premières élections pluralistes. Les avancées restent néanmoins fragiles en Égypte, en Libye et en Tunisie. En Libye, le contrôle exercé par l'État sur des territoires tenus par des milices locales autonomes suscite des interrogations et pourrait menacer l'état de droit et les libertés civiles. En Égypte et en Tunisie, le chômage, une croissance en berne et l'action de groupes fondamentalistes religieux sont autant de menaces pour les libertés civiles (*Freedom House*, 2013).



Tableau 5.1. Liberté en Afrique en 2012

Pays	Statut	Droits politiques	Libertés civiles	Tendance
Algérie	Pays non libre	6	5	
Angola	Pays non libre	6	5	
Bénin*	Pays libre	2	2	
Botswana*	Pays libre	3	2	
Burkina Faso	Pays partiellement libre	5	3	
Burundi	Pays partiellement libre	5	5	
Cameroun	Pays non libre	6	6	
Cap-Vert*	Pays libre	1	1	
République centrafricaine	Pays partiellement libre	5	5	En recul
Tchad	Pays non libre	7	6	
Comores*	Pays partiellement libre	3	4	
Congo	Pays non libre	6	5	
RDC	Pays non libre	6	6	
Côte d'Ivoire	Pays partiellement libre (+)	5 (+)	5 (+)	
Djibouti	Pays non libre	6	5	
Égypte	Pays partiellement libre (+)	5 (+)	5	
Guinée équatoriale	Pays non libre	7	7	
Érythrée	Pays non libre	7	7	
Éthiopie	Pays non libre	6	6	
Gabon	Pays non libre	6	5	
Gambie	Pays non libre	6	6 (-)	
Ghana*	Pays libre	1	2	
Guinée	Pays partiellement libre	5	5	En progrès
Guinée-Bissau	Pays non libre (-)	6 (-)	5 (-)	
Kenya	Pays partiellement libre	4	4 (-)	
Lesotho*	Pays libre (+)	2 (+)	3	
Liberia*	Pays partiellement libre	3	4	
Libye*	Pays partiellement libre (+)	4 (+)	5 (+)	
Madagascar	Pays partiellement libre	6	4	En recul
Malawi*	Pays partiellement libre	3	4	En progrès
Mali	Pays non libre (-)	7 (-)	5 (-)	
Mauritanie	Pays non libre	6	5	
Maurice*	Pays libre	1	2	
Maroc	Pays partiellement libre	5	4	
Mozambique	Pays partiellement libre	4	3	
Namibie*	Pays libre	2	2	
Niger*	Pays partiellement libre	3	4	
Nigeria	Pays partiellement libre	4	4	En recul
Rwanda	Pays non libre	6	6 (-)	
Sao Tomé-et-Principe*	Pays libre	2	2	
Sénégal*	Pays libre (+)	2 (+)	3	
Seychelles*	Pays partiellement libre	3	3	
Sierra Leone*	Pays libre (+)	2 (+)	3	
Somalie	Pays non libre	7	7	
Afrique du Sud*	Pays libre	2	2	
Soudan du Sud	Pays non libre	6	5	
Soudan	Pays non libre	7	7	
Swaziland	Pays non libre	7	5	
Tanzanie*	Pays partiellement libre	3	3	
Togo	Pays partiellement libre	5	4	
Tunisie*	Pays partiellement libre	3	4	
Ouganda	Pays partiellement libre	5	4	En recul
Zambie*	Pays partiellement libre	3	4	
Zimbabwe	Pays non libre	6	6	

Source : Freedom House (2013).

Note : * signale un pays considéré comme une démocratie électorale.



Élections

Les scrutins pluralistes font leur chemin, avec cinq élections présidentielles et douze législatives sur le continent en 2012. Depuis les années 1990, un nombre croissant de pays africains ont organisé des élections, légalisé le système du multipartisme et fixé des limites temporelles aux mandats électoraux de leurs dirigeants. Mais la suspension en 2012 de deux campagnes présidentielles par des coups d'État militaire – au Mali et en Guinée-Bissau – illustre bien la fragilité des avancées démocratiques.

Des données récentes attestent de l'impact positif sur l'augmentation des revenus de la démocratisation engagée depuis les années 1960. Mais lorsque ces gains sont trop lents, les risques de voir ces progrès entravés ou inversés sont bien réels. Dans un tel cas de figure, les institutions publiques sous-tendant les processus démocratiques sont à la merci d'une érosion progressive des normes et règles démocratiques ou de la résurgence des coups d'État militaires (Bates et al., 2012).

Ces dernières années, plusieurs gouvernements élus ont été renversés par des juntes en Mauritanie, au Niger, en Guinée-Bissau et au Mali. Un faible niveau de développement menace les acquis démocratiques et pourrait enclencher une dynamique fatale sur le continent (Ben Barka et Ncube, 2012). Alors que la transition vers des élections pluralistes ouvertes s'est opérée relativement sereinement, d'autres aspects du changement démocratique ont du mal à prendre racine, selon ces auteurs. Il s'agit notamment de l'institutionnalisation de structures de l'État respectueuses des droits sociaux et politiques des citoyens et en mesure de favoriser la transparence, aussi bien politique qu'économique.

Dans plusieurs pays du continent, les scrutins pluralistes ont été synonymes de tensions, y compris au Sénégal. Malgré sa longue tradition démocratique, ce pays a connu une agitation inédite avant l'élection présidentielle de 2012. Entre 2000 et 2012, un quart au moins des scrutins ont été marqués par des troubles – comme en Côte d'Ivoire, au Kenya, en Ouganda et au Zimbabwe (Bekoe, 2010). Cet auteur souligne que « les tensions liées aux droits de propriété foncière, à l'emploi et à la marginalisation ethnique sont trois caractéristiques majeures des violences électorales récurrentes ».

Les premières élections législatives et présidentielles libres organisées depuis plus de 60 ans en Égypte ont marqué un tournant dans la transition démocratique en Afrique du Nord. Le résultat du scrutin législatif a ensuite été invalidé par la Cour suprême et de nouvelles élections devraient avoir lieu en 2013. Mohammed Morsi, du Parti de la liberté et de la justice (PLJ, une émanation des Frères musulmans) a remporté les présidentielles avec 51.7 % des voix, au détriment de l'ancien Premier ministre Ahmed Shafiq. L'adoption par référendum, le 15 décembre 2012, d'une nouvelle Constitution qui est loin de faire l'unanimité a révélé les lignes de fracture politique du pays. Le mouvement initial contre l'ancien président Hosni Moubarak s'est transformé en une coalition d'opposition qui réunit des forces libérales et conservatrices.

Le résultat des élections législatives de mai 2012 en Algérie tranche avec la montée en puissance des partis islamistes observée ailleurs en Afrique du Nord. Une coalition de partis islamistes n'a remporté que 66 sièges sur les 462 que compte le parlement. La coalition au pouvoir, composée du Front de libération nationale (FLN) du président Bouteflika et du Rassemblement national démocratique (RND) du Premier ministre d'alors, Ahmed Ouyahia, a obtenu la majorité. Alors qu'elles n'étaient que trente dans l'assemblée précédente, 145 femmes siègent désormais au parlement algérien. Malgré des suspicions d'irrégularités généralisées, les observateurs internationaux ont jugé le scrutin libre et équitable, soulignant le calme ayant entouré le vote.



Le Ghana, le Lesotho, le Sénégal et la Sierra Leone ont organisé des élections présidentielles jugées libres et équitables. Le 25 mars 2012, l'ancien Premier ministre du Sénégal, Macky Sall, a battu le président sortant Abdoulaye Wade. Le 17 novembre, le président de la Sierra Leone, Ernest Koroma, a remporté le scrutin dès le premier tour, avec 58.7 % des voix, pour un second et ultime mandat. Les observateurs ont jugé l'élection libre et équitable. Son parti, le All People's Congress (APC) a remporté 60 % des sièges au parlement. L'opposition a appelé au boycott des élections législatives et locales mais a fini par reconnaître sa défaite le 4 décembre 2012. Il s'agissait des troisièmes élections générales organisées dans le pays depuis la fin de la guerre civile en 2002 et, de l'avis général, elles ont marqué un tournant dans la consolidation de la paix. Le 7 décembre 2012, John Mahama a remporté les présidentielles du Ghana, dès le premier tour, avec 50.7 % des voix. Ce scrutin avait dû être organisé après le décès du président en exercice, John Evans Atta-Mills, le 24 juillet 2012. Depuis, John Mahama assurait l'intérim. Ce résultat confirme la réputation du pays, considéré comme une démocratie de plus en plus mature. Le taux de participation a été estimé à 80 % environ.

En Angola, au Burkina Faso et au Congo, les électeurs ont reconduit les dirigeants en place. Le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), le parti du président Jose Eduardo Dos Santos, au pouvoir depuis septembre 1979, a remporté 71.8 % des suffrages lors des élections générales de mars 2012. Dos Santos a obtenu un nouveau mandat présidentiel de cinq ans. Au Burkina Faso, le parti au pouvoir du président Blaise Compaoré, en place depuis octobre 1987, a raflé 97 des 127 sièges de la nouvelle assemblée nationale lors du scrutin de décembre 2012. En août, le Parti congolais du travail (PCT) du président Denis Sassou-Nguesso a obtenu la majorité absolue au parlement du Congo, avec 89 députés. Des heurts entre factions opposées à l'issue du premier tour ont fait trois blessés. Comme lors des scrutins précédents, l'opposition a crié à la fraude mais n'a pas engagé de procédures en recours.

Des élections générales (présidentielles, législatives et régionales) ont été organisées en mars 2013 au Kenya. Une grande inquiétude entourait ces scrutins après les violences des dernières élections en décembre 2007, au cours desquelles 1 200 personnes avaient trouvé la mort. De nouveaux heurts sont survenus en 2012. Le 9 mars 2013 le vice-Premier ministre Uhuru Kenyatta a été déclaré vainqueur de la présidentielle dès le premier tour, avec 50.07 % des voix. Son principal rival, le Premier ministre Raila Odinga, a obtenu 43.28 % des voix. Les observateurs internationaux ont jugé le scrutin libre et transparent et ont vanté la conduite pacifique des différents acteurs. Toutefois, Raila Odinga, a contesté les résultats devant la Cour suprême, mais la Cour a confirmé l'élection de Kenyatta. Le nouveau Président est l'une des quatre personnes soupçonnées par la Cour pénale internationale (CPI) d'avoir orchestré les violences politiques de la fin 2007 et du début 2008. Dans une volonté d'éviter qu'un tel scénario ne se reproduise, le Kenya s'est doté d'une nouvelle Constitution en 2010. Le texte comporte une véritable déclaration des droits, un système plus équilibré de planification et d'allocation des ressources entre les différentes régions, prévoit un quota pour les femmes dans la fonction publique (un tiers des postes) et crée une nouvelle Cour suprême.

La paix et la sécurité

Le terrorisme et le crime organisé se sont renforcés dans la région du Sahel et menacent la sécurité des personnes ainsi que le développement socioéconomique. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a introduit le concept de « sécurité humaine » dans l'édition 1994 de son *Rapport sur le développement humain*, en appelant la communauté internationale à remettre les êtres humains au cœur des priorités du développement. Il prône l'élargissement de la notion de sécurité à l'économie, l'alimentation, la santé et l'environnement, aux individus, à la collectivité et à la politique. Le renforcement de la sécurité humaine prend toute son importance dans des États aux prises avec un conflit interne, mais manquant de moyens ou de volonté politique pour y remédier.



5. Gouvernance politique et économique en Afrique

Tableau 5.2. Élections nationales en Afrique en 2012-13

	2012	2013
Algérie	Législatives (20 mai)	
Angola	Élections législatives (31 août)	
Bénin		
Botswana		
Burkina Faso	Législatives (2 décembre)	
Burundi		
Cameroun		Législatives (février 2013, initialement prévues en juillet 2012)
Cap-Vert		
RCA		
Tchad		
Comores		
Congo	Législatives (1er tour : 15 juin ; second tour : 29 juin)	Sub national – Legislative Tentative Infranationales (test pour les législatives)
RDC		Locales (24 février)
Côte d'Ivoire		Législatives (22 février)
Djibouti	Présidentiel (April 8th)	
Égypte	Parliamentary stage 3 (January 3rd), Législatives (3e étape : 3 janvier), sénatoriales (1ère étape : 29 janvier ; 2e étape : 14 février) et présidentielles (1ère étape : 23 mars ; 2e étape : 16 juin) Référendum sur la nouvelle Constitution (15 décembre)	
Érythrée		
Éthiopie		Présidentielle (octobre)
Guinée équatoriale		
Gabon		
Gambie	Législatives (29 mars)	
Ghana	Présidentielle et législatives (décembre)	
Guinée		
Guinée-Bissau	Présidentielle (1er tour : 18 mars ; 2e tour : 29 avril – reporté)	Législatives et locales (2013, initialement prévues en 2012)
Kenya		Présidentielle et législatives (4 mars, initialement prévues en août 2012)
Lesotho		Parlementaires (mai)
Liberia		
Libye	Législatives (7 juillet)	Référendum constitutionnel. Présidentielle et législatives après le référendum
Madagascar		Présidentielle (1er tour : 24 juin ; 2e tour : 25 septembre) et législatives (25 septembre)
Malawi		
Mali	Présidentielle (1er tour : 29 avril ; reporté ; 2e tour : 13 mai ; reporté) et législatives (1er tour : 1er juillet ; reporté ; 2e tour : 22 juillet ; reporté)	Présidentielle (date à fixer) et législatives (date à fixer)
Mauritanie		
Maurice		Présidentielle
Maroc		
Mozambique		Locales (novembre)
Namibie		
Niger		
Nigeria		
Rwanda		Législatives
Sao Tomé-et-Principe		
Sénégal	Présidentielle (1er tour : 26 février ; 2e tour : 25 mars) et législatives (1er juin)	
Seychelles		
Sierra Leone	Législatives (août) et présidentielle (17 novembre)	
Somalie		
South Africa		
Afrique du Sud		
Soudan		
Soudan du Sud		
Swaziland		Législatives
Tanzanie		
Togo		Législatives (24 mars)
Tunisie		Présidentielle et législatives (1er tout : 23 juin)
Ouganda		
Zambie		
Zimbabwe		

Source : Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES) ; Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa (EISA).



Le nombre d'actes de terrorisme en Afrique est passé de 318 en 2007 à 599 en 2012 (The Risk Advisory Group, 2013). En six ans, 5 723 personnes ont trouvé la mort et 7 905 autres ont été blessées lors des attaques. L'année 2012 aura été la plus sanglante de toutes, avec 1 540 morts et 1 610 blessés.

Le retour de combattants armés en Algérie, au Mali et dans le Nord du Nigeria, après la chute du colonel Kadhafi en Libye en 2011, explique en partie cette recrudescence des attentats. Les terroristes ont essentiellement frappé les pays du Sahel, le Nord du Nigeria, la Somalie, le Kenya, le Soudan et, en Égypte, le désert du Sinaï. Pratiquement la moitié des attentats commis en 2012 n'ont pas été revendiqués par un groupe particulier. La secte Boko Haram au Nigeria et les militants islamistes d'al-Shabab en Somalie ont été à l'origine de plus d'un tiers des actes de rébellion en Afrique en 2012, chacun revendiquant respectivement 124 et 116 attaques. À eux deux, ces groupes ont tué 886 personnes et blessé 720 autres. Au Sahel, al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) a revendiqué 11 attentats. Mais la région compte d'autres groupes actifs, comme Ansar Dine, le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) et le Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ), qui regroupe essentiellement des Touaregs.

En outre, des réseaux du crime organisé ont encore sapé les capacités des États et favorisé la corruption, précipitant une crise politique majeure au Mali. Des décennies de contrebande de cigarettes et de carburants subventionnés en provenance d'Algérie ont anéanti les services des douanes, les contrebandiers achetant les fonctionnaires pour qu'ils ferment les yeux. Ces pratiques ont posé les jalons d'un trafic illicite de drogue, d'armes et de migrants (Lacher, 2012). La résurgence d'une rébellion touarègue dans le Nord du Mali en 2006 a exacerbé la concurrence entre différents réseaux pour contrôler les routes de la contrebande, un filon juteux. En 2010, le commerce de la cocaïne transitant par l'Afrique de l'Ouest, provenant principalement d'Amérique latine, a été estimé à 1,25 milliard USD (ONUDD, 2013). C'est plus que toute l'aide publique au développement reçue par le Mali (1 milliard USD) et dix fois le budget de la défense nationale du Burkina Faso (estimé à 124 millions de dollars) cette année-là. Depuis 2007, une série d'enlèvements d'étrangers, surtout commis par Aqmi et le Mujao dans l'espoir d'obtenir une rançon, frappe aussi la région. Cette activité rentable a renforcé l'influence politique et militaire d'Aqmi au Sahel.

Décus par la manière dont le gouvernement malien avait géré la rébellion touarègue, un groupe de jeunes officiers s'est emparé du pouvoir le 22 mars 2012 dans un contexte de déliquescence institutionnelle: «Cette série d'événements au Mali est le résultat d'une faiblesse du système politique en dépit des pratiques démocratiques, des désillusions en l'absence de développement économique et social dans le nord et le sud, le laxisme du gouvernement dans la gestion de l'État et le choc externe sans précédent de la crise libyenne» (International Crisis Group, 2012). Malgré le rétablissement d'un gouvernement civil le 25 Avril 2012, l'instabilité institutionnelle et la fragmentation politique a continué de s'imposer suite à la contestation de l'autorité et la légitimité de l'État par les différentes factions militaires, les partis politiques et les chefs religieux.

Sous la bannière du MNLA, la rébellion avait remporté quelques succès militaires avant le coup d'État et a profité de l'impasse politique pour proclamer le 6 avril la création de l'État de l'Azawad, dans le Nord du Mali. Au cours des mois suivants, les principales villes du Nord sont tombées aux mains de deux groupes étroitement liés à Aqmi : Ansar Dine et le Mujao, ayant dépassés le MNLA. Le 10 janvier 2013, un mouvement des djihadistes vers le sud du pays a conduit le gouvernement par intérim de Bamako à solliciter l'aide militaire de la France. L'intervention militaire française, l'opération Serval, a reçu l'aval du Conseil de sécurité des Nations Unies.



Le gouvernement par intérim et l'Assemblée nationale ont ensuite adopté une feuille de route pour la transition politique, le 29 janvier 2013, appelant à la réconciliation nationale avec les groupes du nord et à l'organisation d'élections libres, qui devraient avoir lieu avant la fin juillet 2013.

L'instabilité porte un rude coup aux deux activités majeures de la région – le tourisme et l'agriculture. Entre 2004 et 2010, le secteur touristique malien a vu ses recettes multipliées par deux, à 240 millions d'euros (EUR). En 2008, le pays a accueilli 170 000 touristes, contre 40 000 en 1995 – mais le secteur se trouve en berne depuis 2010. La production agricole dans le bassin du fleuve Niger, qui assure 20 % de la production de riz du Mali et 80 % de sa production de blé, a souffert des ruptures d'approvisionnement en semences et en engrais. L'absence de sources alternatives et fiables de revenu rend tous les trafics attrayants et complique la résolution durable de la crise politique.

Le développement et le renforcement de l'État dans d'autres régions du continent achoppent également sur des conflits frontaliers persistants. Au Sénégal, un mouvement rebelle séparatiste impose un conflit de basse intensité depuis 1982 dans la région de la Casamance, et mène l'une des insurrections les plus longues d'Afrique. La libération en décembre 2012 de huit soldats retenus en otages par les rebelles a suscité l'espoir d'une reprise des négociations de paix.

Après un référendum d'autodétermination organisé en 2011, le Soudan du Sud a fait sécession d'avec le Soudan en juillet 2011. Mais des tensions aux frontières fragilisent la stabilité dans les deux pays. À leur maximum en avril 2012, elles sont retombées en septembre quand les deux voisins ont accepté de reprendre les exportations de pétrole du Soudan du Sud. Ce nouvel État, enclavé, doit les acheminer via un oléoduc traversant le territoire du Soudan. Les deux pays sont tributaires des recettes provenant des réserves de pétrole, à cheval sur leurs frontières, pour financer les achats de produits vivriers et de carburants.

L'enlisement des négociations entre le gouvernement marocain et le Front Polisario (FP) à propos de l'avenir du Sahara occidental continue d'empoisonner les relations entre le Maroc et l'Algérie.

Le 25 août 2012, le dernier groupe armé sévissant en République centrafricaine (RCA), la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP), a signé un accord de paix avec les autorités qui a mis fin à une insurrection remontant à 2005. Fin 2012, la Seleka, un nouveau groupe rebelle qui fédère différents groupes issus des zones rurales, a accusé le président François Bozizé de ne pas respecter un accord de paix signé en 2007, lequel promettait du travail aux rebelles rendant leurs armes. La Seleka a fait mouvement sur la capitale, Bangui, en décembre 2012, pour forcer les autorités à ouvrir de nouvelles négociations. Un accord conclu à Libreville le 11 janvier 2013 prévoyait l'organisation de nouvelles élections, une réforme du secteur de la sécurité et l'installation d'un gouvernement d'union nationale. En dépit de cet accord, les attaques des rebelles ont aggravé la fragilité de la critique situation politique du pays et de la sécurité entraînant la chute du régime de François Bozizé le 22 Mars 2013. Le chef de la coalition Seleka et ministre de la Défense dans le gouvernement intérimaire convenu à Libreville en Janvier 2013 s'est proclamé président de la République et a déclaré la dissolution de la constitution et du gouvernement d'unité nationale. Il a indiqué sa volonté d'organiser des élections libres et transparentes dans les trois prochaines années. Le grand nombre de pillages et de vols à main de biens publics et privés qui ont eu lieu, notamment dans la capitale, Bangui, est à noter. Au moins 13 soldats sud-africains appartenant à un contingent basé en RCA en vertu d'un accord bilatéral ont été tués pendant l'attaque.

Si la paix a été en grande partie rétablie en Côte d'Ivoire, la stabilité de ce pays a suscité de nombreuses inquiétudes tout au long de l'année 2012. Selon des observateurs, des milliers



de combattants fidèles au président déchu Laurent Gbagbo, qui comparaît devant la CPI, ainsi que des mercenaires libériens continuent de déstabiliser l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Sept Casques bleus ont été tués lors d'un raid début juin 2012, renforçant les inquiétudes sur l'avenir de l'une des plus importantes économies d'Afrique de l'Ouest.

En Guinée-Bissau, un ancien responsable des services secrets de l'armée a été assassiné le jour d'une élection et une tentative de coup d'État le 12 avril 2012 a avorté. Les négociations entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et les responsables du coup d'État ont débouché sur l'installation, en mai, d'un gouvernement par intérim de 28 membres. L'accord prévoyait également la tenue d'élections législatives et présidentielles en 2013 et le déploiement d'un contingent de la Cédéao pour garantir la poursuite des réformes engagées sur le plan de la sécurité. Ni la communauté internationale, ni l'ancien parti au pouvoir, le Parti africain d'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), n'ont reconnu le gouvernement par intérim. L'instabilité politique récurrente depuis la fin de la guerre civile, en 1998, compromet toujours les perspectives de redressement économique du pays.

Sept opérations de maintien de la paix des Nations Unies étaient en place en Afrique subsaharienne en 2012. La dernière en date, la Mission des Nations Unies pour le Soudan du Sud (Minuss), a été instituée après l'indépendance de ce pays, en juillet 2011. Ces sept opérations représentent un budget annuel d'environ 5 milliards USD et emploient 86 000 personnes. La Mission des Nations Unies pour la stabilisation de la République démocratique du Congo (Monusco) et la Mission conjointe des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour (Minuad) se sont partagé à elles seules 2.8 milliards USD en 2012.

Corruption La plupart des Africains se heurtent à la corruption au quotidien. Dans l'indice 2012 de perception de la corruption (IPC) établi par *Transparency International*, 90 % des pays africains obtiennent un score inférieur à la barre symbolique des 50. Ils se trouvent au même niveau que les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale. En moyenne, l'Afrique obtient un score de 33 dans l'IPC 2012, signe que la corruption reste un obstacle majeur pour les entreprises et la fourniture de services publics décents. C'est là une amélioration par rapport au score moyen de 2011 (29), synonyme pour *Transparency International* de « corruption endémique ». Deux pays africains figurent parmi les cinq derniers du classement, la Somalie et le Soudan.

Pour la première fois, le Botswana est entré dans le palmarès des 30 pays perçus comme les moins corrompus au monde, devant l'Espagne, l'Estonie et le Portugal. Le Cap-Vert fait également partie du groupe de pays obtenant un score supérieur à 60. Les Seychelles (score de 52) sont le cinquième pays africain à franchir la barre des 50, juste derrière Maurice (57) et le Rwanda (53). Le Ghana et la Zambie ayant pris des mesures résolues pour lutter contre la corruption, leur score pourrait s'améliorer à moyen terme.

Selon le baromètre mondial de la corruption 2011 de *Transparency International*, les citoyens africains ont le sentiment que le phénomène s'est aggravé depuis trois ans. Le Rwanda est le seul pays du continent où plus de 50 % des personnes interrogées estimaient que la corruption avait reculé au cours de cette période. En Éthiopie et au Kenya, ceux qui ressentaient une amélioration étaient plus nombreux que ceux qui percevaient une aggravation.

La majorité des pays situés dans le bas de l'indice IPC sortent d'une crise de longue durée, ce qui souligne l'impact délétère d'un conflit sur les institutions politiques et administratives : la Somalie, le Soudan, le Tchad, le Burundi, le Zimbabwe, la Libye, le Congo, la République démocratique du Congo (RDC) et l'Angola sont les lanternes rouges du continent.

Le Printemps arabe a révélé la préoccupation de l'opinion publique face au phénomène de la corruption. Les nouveaux gouvernements élus en Afrique du Nord doivent inculquer une



culture de la transparence dans l'administration publique s'ils veulent regagner la confiance de leurs concitoyens. Il faudra pour cela s'assurer de l'intégrité de tous les échelons de l'appareil public et mieux impliquer la société civile pour demander des comptes.

Pour *Transparency International*, le secteur de la défense nationale reste très exposé aux risques de corruption. Les institutions en charge de la défense et de la sécurité dans les pays d'Afrique du Nord ne rendent pas de comptes. Le Maroc et la Tunisie ne publient pas leurs budgets pour la défense nationale. Le poids de l'armée en Algérie interdit tout examen approfondi du secteur de la défense, tenu par des affiliations politiques. Les entreprises commerciales détenues par l'armée en Algérie et en Égypte ne font l'objet d'aucun contrôle public. Une telle situation découle d'une obsession du secret et du faible pouvoir de surveillance des organes législatifs.

L'étude de *Transparency International* a identifié un risque de corruption « élevé » à « critique » dans les secteurs de la défense de 14 pays d'Afrique subsaharienne. L'Angola, le Cameroun, l'Érythrée et la RDC sont les plus exposés – un legs des années de conflit et de mauvaise gouvernance. L'Afrique du Sud est le seul pays de la région où les députés ont un droit de regard sur le secteur de la défense. Des mesures encourageantes ont fait leur apparition au Ghana et au Kenya, dont l'introduction de sanctions disciplinaires pour les actes de corruption. En Tanzanie, la professionnalisation des Casques bleus pourrait réduire les risques de corruption lors des opérations.

Les systèmes de passation des marchés publics sont aussi la porte ouverte potentielle à la corruption, du fait des détournements de fonds ou d'une gestion négligente des deniers publics. *Transparency International* estime que la corruption et des systèmes de passation des marchés publics défaillants coûtent jusqu'à 357 millions USD par an au Kenya. Début 2013, les autorités kenyanes ont commencé à réfléchir à des instruments pour simplifier le suivi des dépenses publiques, et à lancer une base de données centralisée des informations relatives aux contrats afin d'accroître la transparence des dépenses publiques. Au Ghana, des clubs d'audit social suivent les appels d'offre publics afin de garantir la qualité et l'efficacité des dépenses.



Tableau 5.3. Indice de perception de la corruption de Transparency International, 2011/12

Pays	Rang mondial en 2012	IPC 2012	Rang mondial en 2011	IPC 2011
Botswana	30	65	32	61
Cap-Vert	39	60	41	55
Maurice	43	57	46	51
Rwanda	50	53	49	50
Seychelles	51	52	50	48
Namibie	58	48	57	44
Ghana	64	45	69	39
Lesotho	64	45	77	35
Afrique du Sud	69	43	64	41
Sao Tomé-et-Principe	72	42	100	30
Liberia	75	41	91	32
Tunisie	75	41	73	38
Burkina Faso	83	38	100	30
Malawi	88	37	100	30
Maroc	88	37	80	34
Swaziland	88	37	95	31
Zambie	88	37	91	32
Bénin	94	36	100	30
Djibouti	94	36	100	30
Sénégal	94	36	112	29
Gabon	102	35	100	30
Tanzanie	102	35	100	30
Algérie	105	34	112	29
Gambie	105	34	77	35
Mali	105	34	118	28
Éthiopie	113	33	120	27
Niger	113	33	134	25
Égypte	118	32	112	29
Madagascar	118	32	100	30
Mauritanie	123	31	143	24
Mozambique	123	31	120	27
Sierra Leone	123	31	134	25
Togo	128	30	143	24
Côte d'Ivoire	130	29	154	22
Ouganda	130	29	143	24
Comores	133	28	143	24
Kenya	139	27	154	22
Nigeria	139	27	143	24
Cameroun	144	26	134	25
République centrafricaine	144	26	154	22
Congo	144	26	154	22
Érythrée	150	25	134	25
Guinée-Bissau	150	25	154	22
Guinée	154	24	164	21
Angola	157	22	168	20
Congo, République démocratique du	160	21	168	20
Libye	160	21	168	20
Guinée équatoriale	163	20	172	19
Zimbabwe	163	20	154	22
Burundi	165	19	172	19
Tchad	165	19	168	20
Soudan	173	13	177	16
Somalie	174	8	182	10
Soudan du Sud

Source : Transparency International. L'IPC classe les pays sur une échelle de 0 (très corrompu) à 100 (plus transparents).



Gouvernance économique

Les pays africains ont accompli de remarquables progrès depuis 2005 sur le plan des institutions et de la réglementation. Le Burundi a supprimé trois procédures d'enregistrement des entreprises et la presse nationale y publie désormais des informations sur les modalités de création d'entreprise. Les nouvelles entités peuvent se déclarer au ministère du Commerce et de l'industrie. L'édition 2013 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale cite le Rwanda en exemple pour ses pratiques de promotion de l'esprit d'entreprise et de création de débouchés. Le projet *Vision 2020*, qui ambitionne de faire passer le Rwanda au statut de pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2020, a souligné l'importance d'une planification à long terme et d'un leadership renforcé. Grâce aux efforts consentis, il arrive en deuxième place dans l'indicateur 2013 du rapport *Doing Business*, intitulé « Distance to Frontier » (« distance de la frontière ») et qui mesure, sur une échelle de 0 à 100, l'éloignement d'une économie par rapport à sa meilleure performance.

Facilité de faire des affaires : Maurice, l'Afrique du Sud et la Tunisie sont les seuls pays africains à figurer parmi les 50 premiers pays du monde de cet indicateur du rapport *Doing Business* en 2013. Sept autres pays d'Afrique se distinguent dans les 50 pays suivants, mais la plupart se situent dans les 85 derniers rangs. Le Botswana, le Burundi, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Liberia, le Malawi, le Mali, le Nigeria, la RCA, la RDC, la Sierra Leone, le Togo et la Zambie ont pris des mesures pour améliorer leur environnement des affaires, y compris en instaurant des comités interministériels. Les pratiques d'encadrement de l'activité des entreprises dans les pays en bas du classement ne s'améliorent que lentement.

Paiement des impôts : le Kenya fait partie des pays qui ont introduit ou renforcé leur système informatique de recouvrement des impôts. Le Mali a simplifié les démarches de réclamation vis-à-vis du fisc alors que le Burundi, Djibouti, la Sierra Leone et le Swaziland ont introduit une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour remplacer leur myriade de taxes sur les ventes. Le Cameroun, le Congo, la Gambie, la Guinée, la Mauritanie, la RCA, le Sénégal et le Tchad font partie des pays africains où le paiement des impôts est le plus difficile.

Création d'entreprise : la création d'entreprise en Afrique doit être favorisée afin d'améliorer la création d'emplois (voir l'édition 2012 des PEA). Le Bénin, le Burundi, les Comores, le Congo, le Lesotho, la RDC, la Tanzanie et le Togo ont simplifié les procédures d'enregistrement des start-up. Le Maroc a abaissé le seuil de capital initial. D'autres pays – Burundi, Guinée, Lesotho, Madagascar ou Tchad – ont instauré ou amélioré les guichets uniques pour la création d'entreprise.

Obtention de prêts : l'accès au crédit a été facilité. Plusieurs pays, dont l'Éthiopie, ont intensifié les réformes protégeant les emprunteurs et les prêteurs. Maurice a modifié le système d'accès aux informations sur le crédit : le registre des prêts recense désormais des données positives et négatives en plus d'informations sur les paiements, obtenues auprès des détaillants. L'Algérie et la Sierra Leone ont poursuivi leurs efforts pour améliorer le partage d'informations sur les prêts. Par ailleurs, bon nombre de pays ont privilégié le respect des garanties et redoublé d'efforts depuis 2008 pour développer des systèmes d'information.

Protection des investisseurs : le Lesotho a adopté une nouvelle loi sur les entreprises qui oblige les dirigeants à publier toutes les informations concernant de possibles conflits d'intérêt lors d'une transaction, quelle qu'elle soit. Le Burundi, le Rwanda et le Swaziland sont les trois pays à avoir le plus progressé dans ce domaine, alors que Djibouti, la Gambie et la Guinée se classent en queue de peloton.

La crédibilité d'un pays dépend de sa gouvernance. L'Afrique se mobilise pour attirer des investissements directs étrangers (IDE), mais beaucoup reste à faire pour éliminer la corruption et renforcer les capacités sur le plan de la gouvernance publique et du soutien à l'économie.



Le tableau 5.4 retrace l'évolution de la liberté économique sur la période 2004-13, en s'appuyant sur des informations de la Heritage Foundation. Maurice fait de sérieux efforts pour éradiquer la corruption et occupe actuellement le 8ème rang du classement mondial de la liberté économique. Le pays s'est entre autres attelé à améliorer la transparence de l'activité des entreprises.

Tableau 5.4. Indice de liberté économique en Afrique, 2004/13

Rang mondial	Pays	Rang 2013	Rang 2012	Rang 2011	Rang 2010	Rang 2009	Rang 2008	Rang 2007	Rang 2006	Rang 2005	Rang 2004
8	Maurice	76.9	77.8	76.2	76.3	74.3	72.6	69.4	67.4	67.2	64.3
30	Botswana	70.6	69.6	68.8	70.3	69.7	68.2	68.1	68.8	69.3	69.9
65	Cap-Vert	63.7	63.5	64.6	61.8	61.3	57.9	56.5	58.6	57.8	58.1
84	Namibie	60.3	61.9	62.7	62.2	62.4	61.4	63.5	60.7	61.4	62.4
74	Afrique du Sud	61.8	62.7	62.7	62.8	63.8	63.4	63.5	63.7	62.9	66.3
63	Rwanda	64.1	64.9	62.7	59.1	54.2	54.2	52.4	52.8	51.7	53.3
79	Ouganda	61.1	61.9	61.7	62.2	63.6	63.8	63.1	63.9	62.9	64.1
73	Madagascar	62.0	62.4	61.2	63.2	62.2	62.4	61.1	61	63.1	60.9
86	Burkina Faso	59.9	60.6	60.6	59.4	59.5	55.7	55.1	55.8	56.5	58
93	Zambie	58.7	58.3	59.7	58	56.6	56.2	56.2	56.8	55	54.9
90	Maroc	59.6	60.2	59.6	59.2	57.7	55.6	56.4	51.5	52.2	56.7
77	Ghana	61.3	60.7	59.4	60.2	58	57	57.6	55.6	56.5	59.1
125	Égypte	54.8	57.9	59.1	59	58	58.5	54.4	53.2	55.8	55.5
104	Swaziland	57.2	57.2	59.1	57.4	59.1	58.4	60.1	61.4	59.4	58.6
107	Tunisie	57.0	58.6	58.5	58.9	58	60.1	60.3	57.5	55.4	58.4
92	Gambie	58.8	58.8	57.4	55.1	55.8	56.9	57.7	57.3	56.5	55.3
114	Kenya	55.9	57.5	57.4	57.5	58.7		59.6	59.7	57.9	57.7
98	Tanzanie	57.9	57.0	57	58.3	58.3	56.5	56.8	58.5	56.3	60.1
123	Mozambique	55.0	57.1	56.8	56	55.7	55.4	54.7	51.9	54.6	57.2
99	Gabon	57.8	56.4	56.7	55.4	55	54.2	54.8	56.1	54.8	57.1
120	Nigeria	55.1	56.3	56.7	56.8	55.1	55.1	55.6	48.7	48.4	49.2
111	Mali	56.4	55.8	56.3	55.6	55.6	55.6	54.7	54.1	57.3	56.6
101	Bénin	57.6	55.7	56	55.4	55.4	55.2	55.1	54	52.3	54.6
118	Malawi	55.3	56.4	55.8	54.1	53.7	52.7	52.9	55.4	53.6	53.6
116	Sénégal	55.5	55.4	55.7	54.6	56.3	58.3	58.1	56.2	57.9	58.9
126	Côte d'Ivoire	54.1	54.3	55.4	54.1	55	53.9	54.9	56.2	56.6	57.8
127	Djibouti	53.9	53.9	54.5	51	51.4	51.2	52.4	53.2	55.2	55.6
128	Niger	53.9	54.3	54.3	52.9	53.8	52.9	53.2	52.5	54.1	54.6
145	Algérie	49.6	51.0	52.4	56.9	56.6	56.2	55.4	55.7	53.2	58.1
134	Mauritanie	52.3	53.0	52.1	52	53.9	55.2	53.6	55.7	59.4	61.8
133	Cameroun	52.3	51.8	51.8	52.3	53	54.3	55.6	54.6	53	52.3
137	Guinée	51.2	50.8	51.7	51.8	51	52.8	54.5	52.8	57.4	56.1
124	Seychelles	54.9	53.0	51.2	47.9	47.8	-	-	-	-	-
146	Éthiopie	49.4	52.0	50.5	51.2	53	52.5	53.6	50.9	51.1	54.5
148	Burundi	49.0	48.1	49.6	47.5	48.8	46.2	46.9	48.7	-	-
151	Sierra Leone	48.3	49.1	49.6	47.9	47.8	48.3	47	45.2	44.8	43.6
153	Sao Tomé-et-Principe	48.0	50.2	49.5	-	-	-	-	-	-	-
142	République centrafricaine	50.4	50.3	49.3	48.4	48.3	48.6	50.6	54.2	56.5	57.5
150	Togo	48.8	48.3	49.1	47.1	48.7	48.9	49.7	47.3	48.2	47
155	Lesotho	47.9	46.6	47.5	48.1	49.7	52.2	53.2	54.7	53.9	50.3
170	Guinée équatoriale	42.3	42.8	47.5	48.6	51.3	51.6	53.2	51.5	53.3	53.3
138	Guinée-Bissau	51.1	50.1	46.5	43.6	45.4	44.4	46.1	46.5	46	42.6
147	Liberia	49.3	48.6	46.5	-	-	-	-	-	-	-
158	Angola	47.3	46.7	46.2	48.4	47	46.9	44.7	43.5	-	-
164	Tchad	45.2	44.8	45.3	47.5	47.5	47.8	50.1	50	52.1	53.1
157	Comores	47.5	45.7	43.8	-	-	-	-	-	-	-
167	Congo	43.5	43.8	43.6	43.2	45.4	45.4	44.4	43.8	46.2	45.9
171	RDC	39.6	41.1	40.7	-	-	-	-	-	-	-
-	Libye	-	35.9	38.6	40.2	43.5	38.7	37	33.2	32.8	31.5
173	Érythrée	36.3	36.2	36.7	-	-	-	-	-	-	-
175	Zimbabwe	28.6	26.3	22.1	21.4	22.7	29.4	32	33.5	35.2	34.4

Source : Heritage Foundation, 2012.



Le Printemps arabe se prolonge

Les manifestations de 2012 en Afrique du Nord ont prolongé le Printemps arabe, appelant à approfondir et poursuivre les réformes politiques. L'Égypte et la Tunisie ont été le théâtre d'intenses mobilisations qui ont jeté une ombre sur leur consolidation démocratique. Les sociétés semblent de plus en plus polarisées entre une opposition plutôt laïque et les soutiens aux gouvernements islamistes démocratiquement élus. Des heurts entre groupes politiques ont éclaté lorsque l'opposition a dénoncé des mesures jugées dangereuses pour la laïcité de l'État, ou défendant insuffisamment les libertés individuelles et religieuses.

En Afrique subsaharienne, les manifestations étaient surtout motivées par des préoccupations d'ordre économique. Pour plus la moitié d'entre elles, les revendications tournaient autour des salaires ou du coût de la vie. Avec l'accroissement démographique, les pressions sur les gouvernements africains pour apporter des réponses viables à ces doléances ne sont pas près de s'atténuer. L'année 2012 a aussi vu les troubles se concentrer dans un nombre plus restreint de pays, figurant parmi les grandes économies du continent. C'est là un changement par rapport à 2011, où pratiquement tous les pays africains ont été confrontés à une recrudescence des manifestations.

Plus de cinquante scrutins, présidentiels et législatifs, ont été organisés entre 2011 et 2012. Mais la faiblesse du développement socioéconomique, le manque de capacités des États ou l'ingérence des militaires dans la vie publique ont compromis la consolidation de la démocratie dans plusieurs pays. En outre, les violences électorales restent préoccupantes.

Les attaques de rebelles et le crime organisé sont deux des nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité, la stabilité et la démocratie en Afrique. Conjuguées à la persistance de conflits transfrontaliers, elles créent des poches d'instabilité dans des zones isolées qui échappent au contrôle de la puissance publique. Le dernier rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC, 2013) sur le crime organisé transnational souligne bien son impact délétère sur les capacités des États. C'est aussi une source de corruption. La nature et l'origine internationales de ces « chaînes du crime mondiales » appellent à des solutions bénéficiant d'un large appui, à l'échelle des pays et de la communauté internationale.



Références

- Africa Progress Panel (2012), *Jobs, Justice and Equity: Seizing Opportunities in Times of Global Change*, Africa Progress Report, Africa Progress Panel, Genève.
- Atta-Asamoah, A. (2013), *Besides greed and grievances: Natural resource characteristics and conflicts in Africa*, Paper N° 243, Institute for Security Studies, Pretoria.
- Banque mondiale (2013), *Doing Business 2013*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2010), *Demanding Good Governance: Lessons from Social Accountability Initiatives in Africa*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Bates, R., G. Fayad et A. Hoefler (2012), *The state of Democracy in Sub-Saharan Africa*, Harvard University, Cambridge, MA.
- Bekoe, D. (2010), "Trends in Electoral Violence in Sub-Saharan Africa", *Peacebrief* n° 13, United States Institute of Peace, Washington, DC (www.usip.org/publications/trends-in-electoral-violence-in-sub-saharan-africa).
- Ben Barka, H. et M. Ncube (2012), *Political Fragility in Africa: Are Military Coup d'État a Never-ending Phenomenon?*, Banque africaine de développement, Tunis.
- Boukhars, A. (2013), "The Mali Conflict: Avoiding Past Mistakes", *Policy Brief* n° 148, FRIDE, Madrid, février.
- CSAO (2012), « Le Nord du Mali en bref », *Newsletter* n° 39, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE, Paris (www.oecd.org/fr/csao/publications/newsletter_mar-sept2012_fr.pdf).
- Dessus, S., D. Lafay et C. Morrisson (1998), "A Politico-economic Model for Stabilisation in Africa", *Journal of African Economies*.
- Economist Intelligence Unit (2012), *Africa's Vulnerability to Street Revolutions*, www.eiu.com
- El Houdaiby, I. (2013), "From Prison to Palace: the Muslim Brotherhood's Challenges and Responses in Post-Revolution Egypt", *Working Paper* n°117, FRIDE, Madrid.
- Freedom House (2013), "Democratic Breakthroughs in the Balance", *Freedom in the world 2013*, Freedom House, Washington, DC.
- Freedom House (2012), "Divergence and Decline: The Middle East and the World after the Arab Spring", *Countries at the Crossroads 2012*, Freedom House, Washington, DC.
- Heidelberg Institute for International Conflict Research (2012), *Conflict Barometer 2012*, n° 21, Department of Political Science, université de Heidelberg, Heidelberg (www.hiik.de/en/index.html).
- Houngnikpo, M.-C. (2012), "Africa's Military: A Missing Link in Africa's Democratic Transition", *Africa Security Brief*, n° 17, Africa Center for Strategic Studies, Washington, DC, janvier.
- Human Rights Watch (2013), *High Stakes, Political Violence and the 2013 Elections in Kenya*, Human Rights Watch USA, New York, NY.
- International Crisis Group (2012), « Mali : pour une action internationale résolue et concertée », *Briefing Afrique* n° 90, Dakar/Bruxelles. <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/west-africa/mali/b090-mali-pour-une-action-internationale-resolue-et-concertee.pdf>
- Jourde, C. (2011), "Shifting through the layers of Insecurity in the Sahel: The case of Mauritania, Africa Center for Strategic Studies", *Africa Security Brief*, n° 15, Africa Center for Strategic Studies, Washington, DC, septembre.
- Khorram-Manesh, N. (2013), "Democratic Consolidation in Sub-Saharan Africa", *Working Paper Series 2013:1*, Quality of Government Institute, université de Göteborg, Göteborg.
- Kiziak, T. et al. (2011), *Africa's Demographic Challenges*, Berlin Institute for Population and Development, Berlin.
- Lacher, W. (2012), "Organized crime and conflict in the Sahel-Sahara Region", *The Carnegie Papers*, The Carnegie Endowment for Peace, Washington, DC, septembre.
- Mo Ibrahim Foundation (2012), *2012 Ibrahim Index of African Governance: Summary*, Londres.
- Multilateral Investment Guarantee Agency (2013), *World Investment and Political Risk 2012*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.
- ONUDC (2013), *Transnational Crime in West-Africa: a Threat Assessment*, Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Vienne.
- PNUD (1994), « Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine », *Rapport sur le développement humain*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, NY.



- The Economist (2012), *African Democracy: A glass half full*, mars. (www.economist.com/node/21551494).
- The Risk Advisory Group (2013), www.riskadvisory.net/terrorismtracker/ (consulté en février).
- UA (2012), *Consultation de haut niveau sur la gouvernance et la démocratie en Afrique : tendances, défis et perspectives – Déclaration finale*, Union africaine (<http://www.iag-agi.org/spip/Consultation-de-Haut-Niveau-sur-la.html>)
- Urdal, H. (2012), "A clash of Generations? Youth Bulge and Political Violence", *Expert Paper n° 2012/01*, division de la population, département des Affaires économiques et sociales, Nations Unies, New York, NY.
- Vines, A. (2013), "A Decade of African Peace and Security Architecture", *Chatham House International Affairs*, vol. 89/1, Chatham House, Londres.